

Rapport annuel 2023

ANNÉE 3



**Service de
prévention
incendie de
la MRC du
Granit**

Table des matières

→	02	Mot de la préfet
→	03	Mot du coordonnateur
→	04	Portrait
→	05	Mission, vision, valeurs
→	06	Faits saillants
→	07	Prévention
→	09	Opérations à risques faibles
→	10	Opérations à risques plus élevés
→	11	Interventions diverses incluant les appels administratifs
→	13	Formation et maintien des compétences
→	15	Réalisations et projets à venir

Mot de la préfet



Monique Phérivong Lenoir

Préfet de la MRC du Granit

Nous avons le plaisir de vous partager le bilan des activités en matière de sécurité incendie sur le territoire de la MRC du Granit pour l'année 2023, soit la 3^e année du schéma de couverture de risques incendie révisé.

Plusieurs changements se sont opérés dans les différents niveaux de responsabilité de ce département et parmi les employés, mais les municipalités ont été assurées de la même qualité de service qu'attendu.

Au fil des ans, la prévention des incendies s'est imposée comme une activité plus qu'essentielle et nous avons poursuivi nos efforts dans la réalisation de nos objectifs. Que ce soit les visites résidentielles, la sensibilisation du public, ou les visites en entreprise et les exercices d'évacuation, la MRC s'active à répondre aux exigences du ministère de la Sécurité publique pour diminuer les incidents et les pertes matérielles et financières qui en découlent.

Je tiens donc à souligner le travail accompli par l'équipe qui œuvre à l'atteinte des objectifs et à remercier le travail des directeurs et des pompiers à temps partiel au sein de nos 13 services de sécurité incendie qui se dévouent et cherchent à garantir la sécurité de notre population.

J'aimerais aussi relever l'implication de nos municipalités dans la rénovation ou la construction de leur caserne et dans la recherche d'ententes intermunicipales, ainsi que dans l'amélioration des équipements mis à la disposition de leurs équipes de pompiers, toujours dans le souci d'assurer la meilleure protection possible de leurs citoyens et citoyennes.

Mot du coordonnateur



Éric Mercier

Coordonnateur du schéma de couverture de risques et préventionniste incendie

Changement est le mot qui me vient en tête pour résumer l'année 2023. D'abord, l'année a débuté avec le départ du préventionniste en poste depuis près de quatre ans. Avec sa rigueur et son professionnalisme, il a marqué le département, les outils qu'il a conçus et que nous utilisons encore aujourd'hui nous ont permis d'avoir une structure administrative solide.

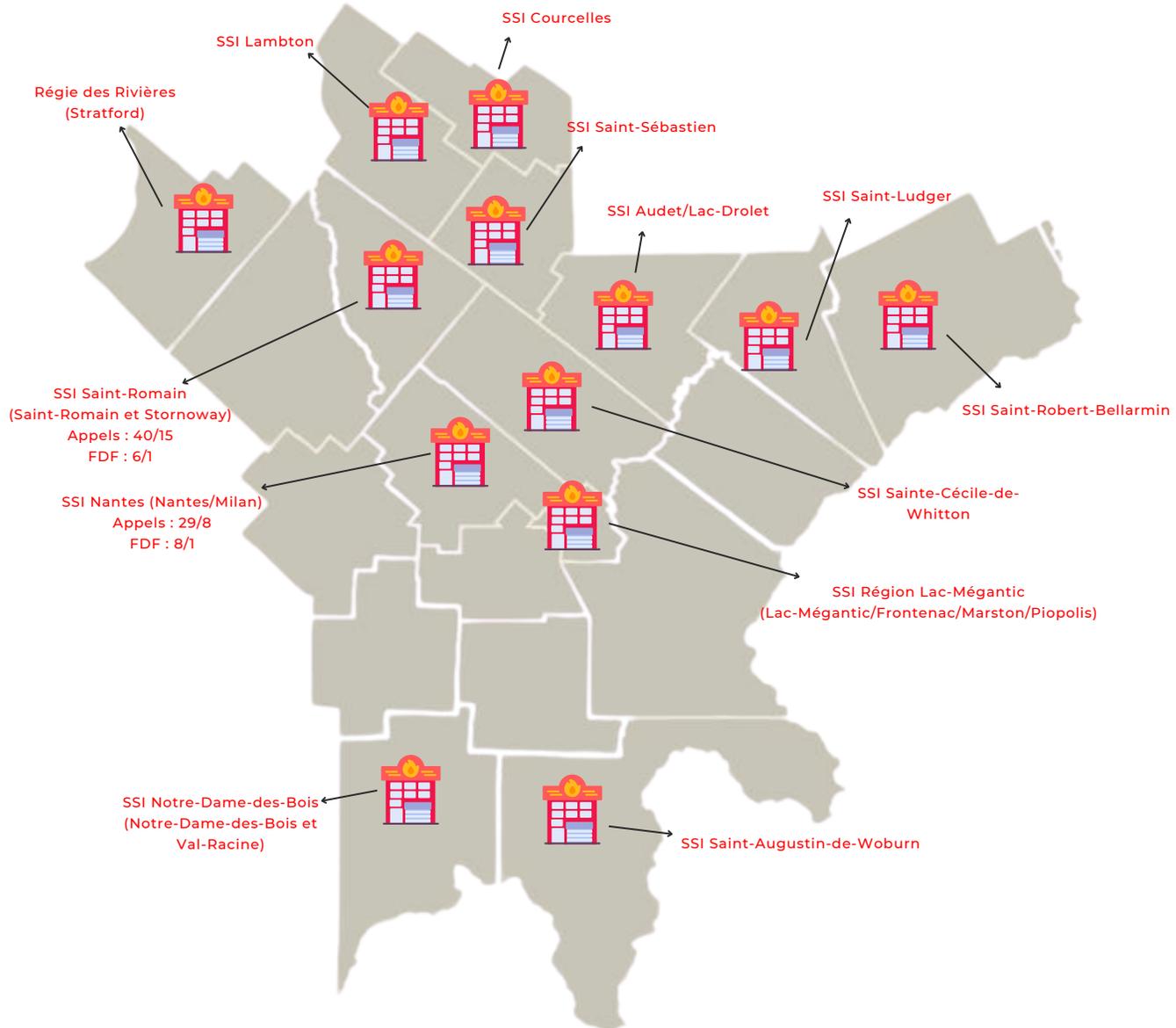
Le deuxième changement réside en l'application d'un nouvel outil de planification annuelle proposé par la responsable du département. Si nous avons atteint nos objectifs cette année, malgré tous les changements qui sont survenus, c'est bien grâce à une belle collaboration entre tous les membres de l'équipe, et ce, même avec le changement de responsable.

Le troisième changement correspond à l'arrivée du nouveau technicien. Le temps d'attente en valait la peine ! Fraichement sorti des bancs d'école, il arrive avec des connaissances à jour et une ouverture d'esprit rafraîchissante. Notre vision avant-gardiste ouvre la porte à des méthodes de travail améliorées et optimales. De plus, nous nous permettons de coopérer avec d'autres ressources à l'interne et de saisir une foule d'opportunités.

Il y aura certainement d'autres changements à venir. La révision des orientations ministérielles du ministère de la Sécurité publique, le projet de loi 50 sur la sécurité civile ainsi que la vérification du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques seront des défis majeurs pour les services incendie. Cette augmentation de la charge de travail pour les directeurs de sécurité incendie obligera l'entraide et la collaboration, sinon, les regroupements seront inévitables.

En conclusion, une bonne réflexion s'impose au sujet des conditions des responsables de chaque caserne. Mes principaux collaborateurs sont les directeurs des 13 services de sécurité incendie de la MRC du Granit. En plus d'assurer toutes les tâches administratives que la vie en caserne comporte, ils gèrent des gardes, des ressources humaines, du matériel, ils sont aussi responsables de la santé physique et mentale de chaque pompier à la suite des interventions à risque. Il est donc plus que temps qu'ils soient reconnus comme des directeurs et non pas seulement comme des bénévoles au grand cœur.

PORTRAIT





Mission

Le département de prévention incendie est responsable d'assurer et de mettre en place toute mesure afin de sauvegarder la vie humaine, de protéger les biens et l'environnement, le tout, en concordance avec les orientations de son schéma de couverture de risques incendie. Il remplit sa mission en étroite collaboration avec les municipalités, leurs équipes (élus, gestionnaires), de même que la population et les différents autres services de la MRC. Il a aussi comme priorité l'optimisation des ressources en plus de se positionner comme un lien solide avec les intervenants gouvernementaux.

Vision

Par son approche intégrant la prévention des incendies, l'éducation du public et son appui aux services de sécurité incendie de la MRC du Granit, le département de prévention offre un service de très haute qualité, le tout, en fonction des ressources (humaines, matérielles, organisationnelles et financières) octroyées par les municipalités membres.

Valeurs

Directement en concordance avec les valeurs de la MRC du Granit, les valeurs du département de la sécurité incendie viennent guider la façon d'intervenir avec les collaborateurs et avec les collègues.

- Collaboration
- Efficience
- Respect

Faits saillants

Prévention	Objectif	2023	%
Action 3 - Vérification des avertisseurs			
• Courcelles	90	100	111 %
• Frontenac	131	105	80 %
• Lambton/Saint-Romain/Stornoway	165	120	73 %
• Marston	61	59	97 %
• Saint-Robert-Bellarmin	135	138	102 %
• Stratford	210	306	146 %
Action 4 - Inspection des risques plus élevés			
• Audet	7	8	114 %
• Courcelles	19	22	116 %
• Frontenac	11	25	227 %
• Lac-Drolet	8	8	100 %
• Lac-Mégantic	53	57	108 %
• Lambton	15	19	127 %
• Marston	7	6	86 %
• Milan	2	2	100 %
• Nantes	13	14	108 %
• Notre-Dame-des-Bois	5	6	120 %
• Piopolis	11	10	91 %
• Saint-Augustin-de-Woburn	9	9	100 %
• Sainte-Cécile-de-Whitton	5	5	100 %
• Saint-Ludger	10	11	110 %
• Saint-Robert-Bellarmin	3	3	100 %
• Saint-Romain	9	9	100 %
• Saint-Sébastien	5	7	140 %
• Stornoway	7	7	100 %
• Stratford	19	25	132 %
• Val-Racine	2	12	600 %*
• Inspections sommaires	27	27**	100 %
Action 5 - Sensibilisation du public			
• Évacuations RPA	9	8	89 %
• Évacuations écoles	12	12	100 %
• Publications Facebook	-	18 publications	-
• Événements	-	45 hrs	-
• Jeu <i>Boyaux et échelles</i> géant	-	30hrs	-

* 600 % semble un pourcentage très élevé, mais il s'explique par le fait que de nouveaux bâtiments n'étaient pas dans le système de gestion de prévention et ont donc été ajoutés.

** Les inspections sommaires sont des inspections qui ne font pas partie du schéma de couverture de risques, cependant, lors des évacuations, notre équipe en profite pour faire la vérification des équipements de sécurité.

Prévention

Programme de vérification des avertisseurs

Cette année, tout comme en 2024, les évaluations foncières se déroulent principalement à Lac-Mégantic et à Frontenac. Le Service de sécurité incendie Région de Mégantic détenant les compétences et les effectifs pour assurer la prévention incendie des propriétés dans ces municipalités, l'équipe de l'évaluation et de la prévention incendie de la MRC du Granit n'a donc pas à être déployée.



Programme d'inspection des risques plus élevés

Un nouvel outil de planification ainsi qu'une rigueur dans le travail à effectuer a grandement aidé à l'atteinte des objectifs annuels et même de le dépasser (122 %), et ce, malgré le manque d'effectifs en début d'année. En 2024, l'équipe sera donc en mesure d'arrimer ses méthodes de travail de façon à augmenter le nombre d'inspections et d'y intégrer une plus grande quantité d'inspections agricoles.

Plan particulier d'intervention

Les plans particuliers d'intervention doivent être reliés à un aspect particulier comme :

- les matières dangereuses,
- le nombre d'occupants,
- les problèmes d'évacuation,
- et bien d'autres aspects.

Le nombre de plans à réaliser dans les objectifs annuels a été revu à la baisse puisqu'ils n'étaient pas utiles ou réellement particuliers. Toutefois, afin que les plans soient plus faciles à utiliser au cours des opérations incendies, ils ont été optimisés grâce à l'insertion d'orthophotos plus récentes, incluant ceux qui n'ont subi aucune modification. Enfin, des pictogrammes ont été introduits dans les plans pour faciliter et accélérer le repérage de l'information. Bref, les plans produits ne sont réellement que ceux qui sont particuliers.

Éducation du public

Le programme d'éducation du public demeure l'un des meilleurs moyens de sensibilisation pour atteindre toutes les tranches de la population et livrer les messages de prévention incendie. Lorsque l'équipe procède aux évacuations des écoles, elle prend un moment pour faire une rencontre avec tous les élèves, faire un retour sur l'exercice et discuter avec eux. Elle est également présente à la Fête des OTJ Desjardins, ainsi qu'à d'autres activités pendant l'année. La Semaine de la prévention des incendies offre également une belle visibilité et permet d'accentuer la présence sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, ceux-ci sont un moyen efficace de toucher encore plus de gens. Cette année, une nouvelle opportunité s'est offerte : une chronique mensuelle à l'émission Connecté Mégantic sur NousTV qui offre l'occasion d'aborder différents aspects de la prévention.



Programme d'inspection des risques plus élevés

Pour la première fois cette année, une demande d'analyse de plan dans le cadre d'un projet de rénovation d'un bâtiment a été traitée. Ce processus permet l'analyse de problèmes de sécurité et la satisfaction des exigences réglementaires. Il apparaît primordial qu'avant de délivrer un permis de construction pour des bâtiments à risques plus élevés, le département de prévention puisse faire ses recommandations afin d'empêcher des situations fâcheuses et évitables qui pourraient être beaucoup plus coûteuses.

Opérations à risques faibles

Interventions - risques faibles	2022	2023	Écart
Actions 6 et 7 - par service de sécurité incendie			
<ul style="list-style-type: none"> • Audet/Lac-Drolet • Courcelles • Lac-Mégantic/Frontenac/Piopolis/Marston • Lambton • Nantes/Milan • Notre-Dame-des-Bois/Val-Racine • Saint-Augustin-de-Woburn • Sainte-Cécile-de-Whitton • Saint-Ludger • Saint-Robert-Bellarmin • Saint-Romain/Stornoway • Saint-Sébastien • Stratford 	0 0 4 1 0 2 0 1 0 1 0 1 3 3	0 1 7 2 2 1 1 3 1 2 0 0 0 4	0 +1 +3 +1 +2 -1 +1 +2 +1 +1 0 -3 +2
Bilan		Augmentation	10

Interventions à risques faibles

En 2023, les services de sécurité incendie des municipalités ont connu une augmentation d'intervention pour les risques faibles (résidences et petits bâtiments). Plusieurs facteurs viennent influencer l'atteinte de la force de frappe, en voici quelques-uns :

- Nombre de pompiers dans le service (10 ou 8), sinon entraide nécessaire,
- Périmètre urbain,
- Périmètre non urbain,
- Présence de borne-fontaine ou non,
- Quantité d'eau initiale,
- Temps de réponse.

Cette année, une augmentation de 10 interventions de risques faibles est observable. Si la région connaît une augmentation de la population, il est peu probable que ces statistiques diminuent.

Opérations à risques plus élevés

Interventions - risques plus élevés	2022	2023	Écart
Actions 15 et 16 - par service de sécurité incendie			
<ul style="list-style-type: none"> • Audet/Lac-Drolet • Courcelles • Lac-Mégantic/Frontenac/Piopoli/Marston • Lambton • Nantes/Milan • Notre-Dame-des-Bois/Val-Racine • Saint-Augustin-de-Woburn • Sainte-Cécile-de-Whitton • Saint-Ludger • Saint-Robert-Bellarmin • Saint-Romain/Stornoway • Saint-Sébastien • Stratford 	0 0 3 1 0 0 0 1 0 0 1 0 0 0	1 0 6 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 2	+1 0 +3 -1 0 0 0 -1 +1 0 -1 0 0 +2
Bilan	Augmentation		4

Interventions à risques plus élevées

En 2023, les 13 services de sécurité incendie des municipalités dénombrent seulement une augmentation de quatre (4) interventions pour les risques plus élevés, cela démontre bien que la rigueur appliquée sur l'inspection des risques plus élevés porte ces fruits. La planification de 2024 prévoit une augmentation des inspections agricoles, ce à quoi l'équipe compte s'attarder avec autant de rigueur afin de bien protéger ce type de bâtiments.

Interventions diverses incluant les appels administratifs

Interventions diverses, incluant les appels administratifs	2022	2023	Écart
• Audet/Lac-Drolet	36	52	+16
• Courcelles	12	20	+8
• Lac-Mégantic/Frontenac/Piopolis/Marston	202	147	-55
• Lambton	99	63	-36
• Nantes/Milan	36	51	+15
• Notre-Dame-des-Bois/Val-Racine	41	26	-15
• Saint-Augustin-de-Woburn	14	13	-1
• Sainte-Cécile-de-Whitton	9	14	+5
• Saint-Ludger	30	40	+10
• Saint-Robert-Bellarmin	26	15	-11
• Saint-Romain/Stornoway	55	67	+12
• Saint-Sébastien	19	10	-9
• Stratford	29	37	+8
Bilan	Diminution		53

Interventions diverses, incluant les appels administratifs

L'annexe jointe répertorie la répartition complète pour chaque municipalité par types d'appel. Dans l'ensemble de la MRC du Granit, une diminution de 53 appels est dénombrée. Seuls les pratiques mensuelles et les événements ne sont pas inclus dans ce tableau. Les données proviennent de la centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA). Soulignons que malgré le contexte météorologique provincial et national, la région a été épargnée par les aléas de la nature comme les feux de forêt et les inondations. Malgré une diminution des appels, les services de sécurité incendie doivent quand même demeurer prêts à toute éventualité.

1 218 350 \$

Pertes matérielles estimées

↓ 945 550 \$

Réduction par rapport à 2022

Encore une fois cette année, les erreurs humaines, ainsi que les défaillances mécaniques sont les principales causes des pertes matérielles à la suite d'un sinistre par le feu. Le département de prévention de la MRC du Granit mettra l'accent sur ces aspects dans ses actions en éducation du public.

Bien qu'une réduction soit positive en soi, chaque sinistre apporte un coût. Il y a la possible perte d'emploi, les pertes de revenus d'entreprise, les mises à pied et même les pertes de revenus liés aux ventes pour les commerces de proximité. C'est pour cette raison que les services de sécurité incendie se doivent d'être bien équipés, performants et adéquatement entraînés.

Les fausses alarmes ont connu une augmentation dans certains services. Afin d'éviter des situations qui pourraient être à risque à plusieurs niveaux, voici ce qui est inscrit dans l'objectif 2 des orientations ministérielles.

« Cela implique donc qu'un service de sécurité incendie ne peut habituellement pas se permettre, avant d'envoyer les ressources nécessaires, d'attendre une confirmation de l'incendie par l'un de ses membres dépêchés en éclaireur. Si elle peut effectivement réduire le nombre de déplacements à la suite d'appels non fondés, une telle façon de procéder se révèle tout à fait incompatible avec une mobilisation efficace de la force de frappe dans tous les autres cas, fondés ceux-là, qui sont la majorité. Par ailleurs, elle n'a jamais représenté une véritable solution au problème des fausses alarmes. »



Formation et maintien des compétences

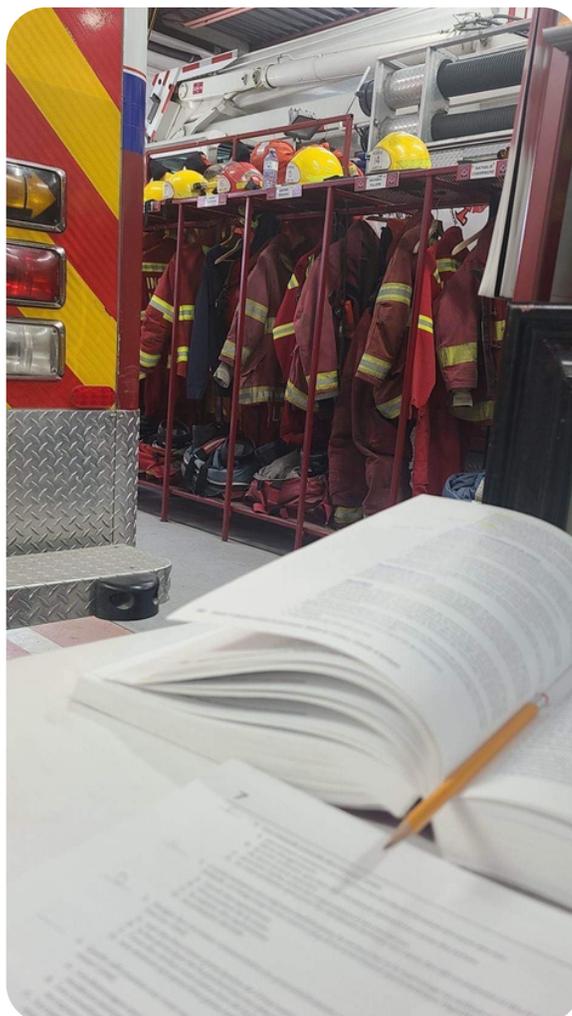
Tout d'abord, le maintien des compétences ou simplement les pratiques en caserne diffèrent d'un service de sécurité incendie à l'autre. Différents facteurs peuvent expliquer cet état de fait : la disponibilité des intervenants, la structure du service, le nombre d'appels, les contraintes en matière de conciliation travail-famille, etc. Cependant, les SSI devront faire preuve d'une plus grande rigueur à ce sujet. Il y va de la santé et de la sécurité du pompier, mais surtout de ses confrères.

En 2023, la formation a repris sa vitesse de croisière. Plusieurs formations ont été dispensées dans la MRC du Granit. Bien que tous les services de sécurité incendie soient à temps partiel, il est important de reconnaître que plusieurs pompiers débutent ou poursuivent leur développement en y investissant plusieurs heures.

- 18 candidats ont reçu la formation *Pompier 1* (min. 255 heures),
- 28 candidats ont reçu la formation *Véhicules électriques* (10 heures),
- 7 candidats ont reçu la formation *Officier non urbain* (90 heures),
- 2 candidats ont reçu la formation *Matières dangereuses - opération* (30 heures),
- 4 candidats ont reçu la formation *Opérateur d'autopompe* (30 heures).

Pour la prochaine année, l'estimation des besoins pour la formation est stable. Une cohorte pour la formation *Pompier 1*, des formations sur les autopompes ainsi que sur la désincarcération sont prévues.

Considérant la moyenne d'âge élevée des intervenants en place, l'objectif est de former la relève, transmettre les connaissances et bénéficier de l'expérience des pompiers déjà en service.



Réalisations et projets à venir

Réalisations

-
- 

Plan d'intervention

Amélioration des plans d'intervention réalisés depuis le mois d'avril avec l'ajout de pictogrammes permettant de mieux identifier les risques. Ajout des secteurs d'intervention afin de faciliter la visualisation du bâtiment.
 - 

Analyse de plans

Analyse du plan d'agrandissement du pavillon Sainte-Cécile à la suite de la demande de l'inspecteur municipal. Quelques lacunes ont été relevées.
 - 

Accroche-porte

Conception d'accroche-porte expliquant l'obligation de rendre accessible le bâtiment et les conséquences pouvant s'appliquer en cas de refus. Cet outil facilite la prise de rendez-vous avec les propriétaires difficiles à joindre.
 - 

Capacité d'occupation

Conception d'un modèle d'attestation concernant la capacité d'accueil d'une salle (avec ou sans tables et chaises) avec date d'échéance.
 - 

Aide-mémoire

Conception d'un aide-mémoire qui prépare les citoyens visités pour une inspection incendie, qui indique les documents remis lors de la visite et qui précise les vérifications à faire avant l'inspection.
 - 

Boyaux et Échelles

Bonification du jeu *Boyaux et Échelles* avec l'ajout de conseils de prévention incendie dans les cases ne comportant pas d'interaction avec les participants. Premier test fait avec l'école de Sainte-Cécile.
 - 

Semaine de la prévention des incendies

Organisation d'un kiosque de sensibilisation du public au Carrefour Lac-Mégantic dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies.
 - 

Fête des OTJ

Conception d'un plan de mesure d'urgence pour la Fête des OTJ, organisée par la MRC du Granit, dans le but de faciliter la prise de décision lors de situations d'urgence.
-

Projets à venir

Une belle motivation habite le département de prévention incendie de la MRC du Granit pour les projets à venir. L'atteinte des objectifs est une priorité et lorsque ceux-ci sont atteints, l'équipe est très ouverte et proactive pour de nouveaux projets.

Un processus de collaboration a débuté en 2023 avec le comté de Franklin dans la région du Maine. L'objectif de ces pourparlers est de conclure une entente d'aide mutuelle en cas de sinistre.

Le souhait du département dans la prochaine année est également de produire des capsules s'adressant aux élus municipaux afin de les familiariser aux rôles et responsabilités de leurs directeurs de sécurité incendie. Un projet de feuillet informatif destiné aux citoyens est également sur la table à dessin.

Concernant l'objectif 5 du schéma de couverture de risques « les autres risques de sinistre », l'équipe doit mettre en place et maintenir les ententes pour les autres risques. Bien que nous ayons plusieurs spécialités à l'intérieur des services de sécurité incendie de notre MRC dont le sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI), la désincarcération et le sauvetage nautique, trois risques ne sont toujours pas couverts :

- sauvetage en hauteur,
- sauvetage en espace clos,
- intervention en matière dangereuse.

Les silos, les entreprises, les équipements municipaux sont quelques exemples d'endroits où une équipe de pompiers spécialisés pourraient intervenir. Des discussions avec le service de sécurité incendie de Beauceville afin d'offrir un service partagé sont en cours. L'offre semble intéressante et peu onéreuse et permettrait d'assurer le service dans notre région.

Nos chemins de fer sont sillonnés de matières de plus en plus dangereuses ainsi qu'en plus grandes quantités. Le transport de ces matières se fait aussi sur nos routes. Les pompiers ne sont pas formés pour ce genre d'intervention, des démarches de recherche de formation de ce type pourraient donc s'effectuer dans la prochaine année.

En collaboration avec l'équipe de géomatique, la conception de plans particuliers d'alimentation en eau pour répondre efficacement aux incendies dans les bâtiments agricoles est également dans le plan de travail pour 2024.



SCHÉMA DE COUVERTURE DE
RISQUES INCENDIE - ANNÉE

RAPPORT ANNUEL 2023